

Conseils de prudence



Votre vélo doit être en parfait état de marche.

Ce circuit est proposé sur des **voies ouvertes à la circulation**

Respecter le code de la route.

Éviter de rouler à plus de 2 personnes de front.

Les enfants de moins de 16 ans, sont sous votre responsabilité. Le port du casque est obligatoire. Le gilet fluorescent est le bienvenu !

Pendant vos pauses et visites de sites (ports, bords de l'Eyre, églises, sources, chênaies,...) ne laissez pas votre vélo sans surveillance.

En tant que participant à vélo, vous déclarez avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile.

Cet itinéraire n'entre pas dans le cadre d'une manifestation sportive, ni d'une course de vélo avec une route fermée dédiée aux seuls participants.

Et le rendez-vous navette ?

Ne pas oublier de s'inscrire au stand Parc au départ.

Rendez-vous à 18h maximum sur le site du bal de ce soir au centre du village de Bourideys.

Les chauffeurs des véhicules laissés au départ pourront revenir au départ avec une **navette** prévue par le Parc dans la limite des places disponibles.

Départ 18 h 30

Devant la mairie de Bourideys

La météo : 08 92 68 02 40

Les pompiers : 18

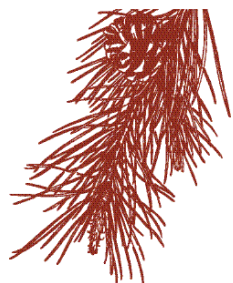
Parc naturel régional : 05 57 71 99 99

L'opération CYCLO-BALS est organisée par l'association EMBALEYRE de Belin-Béliet

Partenaires de l'opération :



Parc naturel régional des Landes de Gascogne



Jour 5
16 h

Jeudi
5 août 2010

LUCMAU – BOURIDEYS

CIRCUIT COURT

Courte
Balade Vélo
en liberté

14,5 km

adultes et
jeunes + 12ans



Et...RV à Bourideys !

Bal à 21 h 30
Sur la place du village



Précision : Il s'agit d'une suggestion de parcours à vélo effectué en totale autonomie, sans fléchage. La Carte et le descriptif sont étroitement liés.

À la découverte des paysages du Parc naturel régional des Landes de Gascogne

ITINÉRAIRE

Le cheminement est ponctué d'arrêts opportuns pour conjuguer vélo et découvertes, permettant de pédaler.

Le descriptif favorise une attitude ouverte, permettant de musarder, d'observer, ou de faire une rencontre sans risque de retard au RV du soir.

Munissez-vous d'un carnet de terrain et d'un crayon pour les informations ou le dessin !

Avant de partir de LUCMAU.

Découvrir la place avec un ensemble constitué de la mairie, le gîte communal, le cercle et l'église restaurée. Remarquer son clocher. Passer au **cercle** ?

→ *Nés des mouvements sociaux et républicains qui ont suivi la Révolution, ces cafés associatifs sont restés des lieux de rencontres et de convivialité dans les bourgs des Landes de Gascogne. 6 cercles de Gascogne sont devenus récemment des Cafés de Pays avec un programme culturel.*

Partir par la droite pour remonter sur la **D.115** en direction de **CAZALIS**. Sortir du village et quitter les dernières prairies.

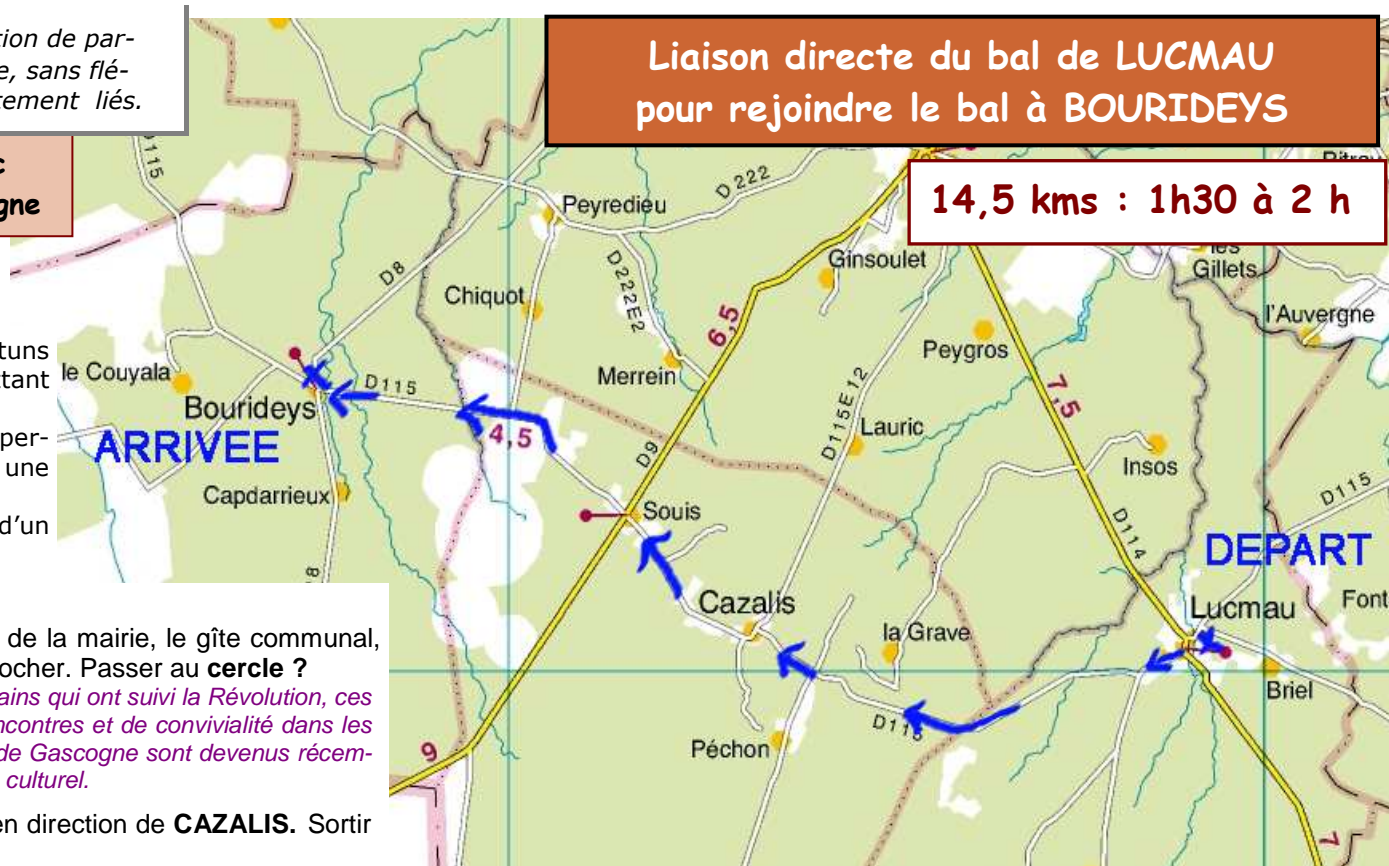
Pédaler pour la mise en jambe dans cet univers devenu forestier où la culture du pin est dominante et profiter de l'air balsamique.

→ *La forêt couvre la quasi-totalité du Parc avec une diversité en sous-bois, chênes tauzins, fougères aigles, ou bruyères cendrées. Les variantes paysagères découlent de l'exploitation de cette forêt cultivée de pins maritimes. 92% de cette forêt est privée. A l'origine était la lande. Elle fut conquise par la seconde moitié du XIXème par le pin maritime dont la plantation systématique fut ordonnée par Napoléon III. Cette forêt produit aujourd'hui la première ressource économique de la région. Elle a été marquée par les tempêtes de 1999 et 2009*

Arriver à **CAZALIS** après avoir rouler sur plus de **5 km**. Entrer sur ce village et son auberge (réputée). Le calme et la quiétude des lieux s'imposent. Marquer au besoin un temps d'arrêt près de la fontaine de la mairie. Filer à gauche toujours sur cette **D.115**. Rouler jusqu'à atteindre **le quartier de SOUIS**.

→ *Un quartier des Landes de Gascogne est un regroupement de plusieurs maisons ou airiaux à l'écart du bourg, équivalent local du hameau, ou du lieu dit.*

Prudence pour la traversée des 4 routes !



Liaison directe du bal de LUCMAU pour rejoindre le bal à BOURIDEYS

14,5 kms : 1h30 à 2 h

Continuer l'itinéraire en partant en face en direction de BOURIDEYS. La route file sous les pins, mais laisse apparaître soudain d'autres cultures à ciel ouvert.

→ *Les vastes surfaces agricoles créent des entités à part entière au sein du massif. Elles représentent 12 % du territoire, la culture du maïs y est dominante mais se diversifie. Après les récoltes, ces étendues participent à l'accueil des migrateurs en offrant des réserves alimentaires. Maîtrise et préservation de la ressource en eau sont déterminantes pour l'équilibre des milieux naturels.*

Pédaler jusqu'aux bourg distant de **4,5 km de SOUIS**.

En arrivant à droite, juste à **BOURIDEYS**, apercevoir le plan d'eau. Il est possible de marquer une pause ici ou bien de tourner à droite au croisement et aller derrière l'église pour se reposer, trouver de l'eau, des sanitaires et accéder au plan d'eau, et son espace ombragé.

Retour des chauffeurs à 18h30 par navettes
Et

Bal à 21 h 30 sur le plancher !!
Et à demain pour la dernière étape.

